

# Recycler ses déchets verts, c'est simple comme le paillage

La quantité de déchets verts apportés aux déchetteries est en hausse et, avec elle, la facture des collectivités. La paillage chez soi apparaît comme une solution pour la réduire.

**L**es températures sont printanières mais nous sommes bien en automne, comme en témoignent les feuilles qui tapissent les jardins et espaces verts. Beaucoup de ces feuilles mortes finiront à la déchetterie, avant d'être acheminées dans un centre de traitement où, avec les autres déchets verts (tontes, branches, etc.), elles seront transformées en compost. Une petite partie finit en centre d'enfouissement.

Une opération qui coûte cher aux collectivités : le traitement et le transport d'une tonne de déchets verts coûtent par exemple 55 euros HT à la Communauté de communes de La Châtre/Sainte-Sévère. Or, à l'échelle du département de l'Indre, ce sont 19 300 tonnes de déchets verts (soit une moyenne de 78 kg par habitant) qui ont été récupérés en 2009 dans les déchetteries. Et les chiffres n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

Pourtant, ces déchets verts pourraient être assez simplement valorisés par les personnes mêmes qui les jettent. C'est l'idée que souhaiterait promouvoir le Conseil général de l'Indre qui a décidé de montrer l'exemple : jeudi 3 novembre, il a organisé à Châteauroux une journée de sensibilisation des élus et agents d'espaces verts. 1/7<sup>e</sup> des déchets verts de l'Indre proviendraient en effet des espaces verts publics. « L'objectif, c'est d'éviter que les déchets verts soient collectés et deviennent, justement, un déchet. Ils doivent être un vrai



▣ Denis Pépin a procédé à une démonstration de tonte mulching. L'herbe coupée est broyée et se décompose sur place très rapidement.

produit », a souligné Claude Doucet, vice-président du Conseil général de l'Indre, délégué à l'Agriculture, l'environnement et l'aménagement du territoire. Avant de les recycler, il est déjà possible de les réduire à la source « en choisissant par exemple du gazon à croissance lente, en plantant moins serré et en privilégiant une coupe plus haute », suggère Denis Pépin, ingénieur écologue spécialisé dans la pratique du jardinage biologique.

## Une heure de paillage vaut dix heures d'entretien

S'agissant du recyclage, plusieurs possibilités existent : compostage, éventuellement chauffage pour les déchets ligneux, « mais le plus simple est le paillage, estime

Denis Pépin. Une couverture du sol qui consiste à ramener à la terre ce que la terre a produit. Pourquoi utiliser des fibres de coco ou des fèves de cacao que l'on fait venir de loin avec ce que cela implique comme pollution, alors que l'on peut pailler avec ses propres déchets verts ? »

Et d'énumérer les avantages du paillage : il évite l'évaporation, empêche les mauvaises herbes de pousser, sert de fertilisant en se décomposant, maintient une terre plus meuble, protège du gel, préserve une plus grande biodiversité... Grâce à lui, les principales actions du jardinier que sont le désherbage, le bêchage et l'arrosage deviennent moins fréquentes et moins

pénibles. « Une heure consacrée à pailler permet d'économiser dix heures d'entretien », a calculé Denis Pépin.

Évidemment, « le paillage ne se fait pas à l'aveuglette. » Il est ainsi conseillé de décompacter la terre avant, de bien la niveler, éventuellement de la décaisser afin d'éviter que le paillis ne s'écarte. Reste également la question des branchages qui doivent préalablement être broyés.

Le paillage apparaît en tout cas comme un moyen simple et efficace pour, à la fois avoir un beau jardin et réduire la facture des collectivités, et donc indirectement, celle de leurs administrés. ▣

Nicolas Barraud